

## Opinion divergente du Nouveau parti démocratique

### Introduction

Le régime fiscal canadien aurait dû depuis longtemps être réformé en profondeur. Il y a actuellement presque unanimité sur le fait que les changements des vingt dernières années ont abouti à un régime très complexe, d'une injustice criante et extrêmement inefficace. Les fiscalites, les gens d'affaires et les Canadiens dans l'ensemble sont tous d'accord sur la nécessité d'un changement. Par contre, l'orientation d'une réforme réelle est toujours une question fort controversée. Le Nouveau parti démocratique est à l'avant-garde de ce débat lorsqu'il invoque l'équité, l'efficacité et la simplicité du régime fiscal. Nous avons soulevé la question de la réforme fiscale lors de l'élection de 1984; nous avons depuis mené un important examen du régime fiscal, *Enquête fiscale 1986*, et nous avons publié trois grandes études sur le sujet. Nous continuerons à oeuvrer pour une véritable réforme fiscale.

Les propositions du Livre blanc sur lesquelles le Comité des finances a été invité à délibérer sont sérieusement déficientes en matière de principes généraux et elles vont produire, à notre avis, un régime fiscal qui sera différent, mais pas plus juste et à peine plus efficace que celui qui existe actuellement. Le Comité a amélioré les travaux du ministre des Finances du point de vue des détails techniques et de la substance, mais ils n'ont pas relevé le défi qui consistait à reformuler la proposition au niveau des principes fondamentaux qui devraient, selon nous, constituer la clef de voute d'une véritable réforme fiscale.

En tant que Néo-démocrates, membres du Comité des finances, nous avons activement participé à un long processus d'analyse et d'examen de la réforme fiscale proposée par le gouvernement Mulroney. Le Comité a proposé un certain nombre de changements qui amélioreraient cette proposition et les principaux éléments du rapport du Comité qui bénéficient de notre appui sont notés ci-dessous.

### 2. Principes de la réforme fiscale : équité, efficacité, responsabilité financière, simplicité

#### A) L'équité

L'une des principales fonctions du régime fiscal est de réunir, de façon équitable et efficace, des fonds pour subvenir aux dépenses du gouvernement. Cela suppose le